

COMMISSION FEMININE CALVADOS Gestion des compétitions

Compte rendu de la réunion du lundi 9 décembre 2019

Présidente : Anne-Marie RABAUD Membre présent : Dominique PERRIER.

RECOURS

Les décisions ci-après de la commission sont susceptibles de recours auprès de la commission Départementale d'Appel dans le délai de 7 jours du lendemain du jour de la notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

<u>CHAMPIONNATS FEMININS – SAISON 2019/2020</u>

Report des rencontres non jouées

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8 - DEPARTEMENTAL 1

Journée 8

La journée complète est fixée au 05/01/2020

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8 - DEPARTEMENTAL 2

Journée 6

La rencontre CS ORBEC – USI BESSIN NORD initialement reportée au 01/12/2019 est fixée au 19/01/2020

Journée 10

La journée complète est fixée au 05/01/2020

Journée 11

La rencontre USI BESSIN NORD – USC MEZIDON est fixée au 15/12/2019

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8 - DEPARTEMENTAL 3

Journée 8

La journée complète est fixée au 05/01/2020

CHAMPIONNAT U16 F A 8

Journée 8

La rencontre BAYEUX FC – JS DOUVRES est fixée au 21/12/2019 La rencontre AF VIROIS – ASPTT CAEN est fixée au 21/12/2019

Journée 9

La rencontre JS DOUVRES – ASPTT CAEN est fixée au 04/01/2020

CHAMPIONNAT U13 F – DEPARTEMENTAL 1

Journée 8

La journée complète est fixée au 11/01/2020

CHAMPIONNAT U13 F - DEPARTEMENTAL 2

Journée 7

La rencontre USC MEZIDON – SU DIVES CABOURG initialement reportée au 07/12/2019 est fixée au 14/12/2019

Journée 8

La rencontre ESI MAY SUR ORNE – USC MEZIDON est fixée au 21/12/2019

INFORMATION IMPORTANTE

Si le club recevant ne peut pas organiser la rencontre pour cause de terrain impraticable, la rencontre peut être inversée en accord avec les deux clubs.

Dans ce cas de figure, le club qui devait recevoir à l'origine se déplacera avec sa tablette afin de pouvoir utiliser la FMI.

La présidente,

